



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 16

Le 26 Juillet 2018

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte [le BSV Aquitaine Viticulture 16 du 24 Juillet 2018](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcelle.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Ets Touzans, Soufflet Vigne et les ADAR de secteurs. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens et Promété.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Début véraison sur secteurs précoces
Tordeuses	Faible pression larvaire générale en G2
Mildiou	Risque toujours très élevé lié aux nombreuses contaminations secondaires
Black Rot	Apparition de nouveaux symptômes sur grappes dans certains vignobles
Flavescence Dorée	Déclenchement d'un nouveau traitement sur MONT01, MONT03, PUI01, STSU02, STET01 (voir page 5)
Oïdium	Fin du stade de sensibilité des grappes / protection nécessaire sur parcelles touchées



Phénologie au vignoble

Le début de la véraison est observé sur les secteurs les plus précoces du vignoble. Un premier suivi sur une trentaine de parcelles de référence sera effectué par nos soins vendredi 27 juillet.



Synthèse Météorologique

Synthèse météo du 19 au 25 juillet

Après une dernière journée de forte chaleur jeudi 19, la fin de la semaine s'est déroulée sous un ciel couvert et sous des températures plus fraîches (maximales autour de 25°C samedi 21 puis minimales < 15°C dans la nuit de samedi à dimanche). Les fortes chaleurs estivales ont fait leur retour dès lundi 23 (maximales > 31°C) et se sont maintenues jusqu'à aujourd'hui.

STATIONS- Lieux dits (19 au 25 juillet 2018)	Température Min. obsv	Température Max. obsv	Température Moyenne	Précipitation (Cumul en mm)
LIBOURNE-Garderosse	15.1	32.7	23.3	0
LUSSAC-Pichon	12.9	32.8	22.4	0.4
MONTAGNE-Goujon	12.6	33	22.2	0.5
NEAC Lavergne	12.7	35.8	22.9	1
POMEROL-Evangile	13.8	33	22.8	0.5
ST CHRISTOPHE -la Pelleterie	15.1	32.8	22.7	0
ST EMILION-Gare SNCF	12.5	33.6	22.6	0
ST EMILION- La Marzelle	12.7	33.5	22.4	1.5
ST EMILION Gendarmerie	14.2	33	22.6	0.4
ST ETIENNE DE LISSE-Mangot	13.7	32.7	22.1	0
VIGNONET-ST PEY - La Vergne	11.3	33.9	22	0

Tableau 1 : Données météorologiques : du 19 au 25 juillet 2018

Météo prévisionnelle (sources CIVB, Météociel, Météo Blue, Promété) : du 26 juillet au 1^{er} août

La semaine à venir propose un scénario similaire à la semaine écoulée : une dernière journée de jeudi très chaude avant un rafraîchissement sous un ciel couvert dès vendredi 27. Les températures se maintiendront ensuite entre 28 et 30°C jusqu'à mercredi prochain.

De rares averses pourraient avoir lieu durant le weekend, les cumuls attendus variant de 0 à 5 mm selon les sources.



Les participants au réseau peuvent réaliser les relevés le jeudi / vendredi

BILAN DES PRESSIONS VERS DE GRAPPE (2^{ème} vol et génération résultante)

Bilan des vols eudémis et cochylis

Eudémis : vol de faible intensité mais d'une durée assez longue, difficile à caractériser par piégeage. Le vol a débuté autour du 18 juin avec un pic de vol établi autour du 25-30 juin et des captures diminuant à partir du 10 juillet. Quelques prises sont encore visibles sur secteurs tardifs (Lussac) en date du 26 juillet.

Cochylis : vol plus intense mais de moins longue durée que celui d'Eudémis, uniquement observé dans les secteurs de présence historique (Lussac, Les Artigues de Lussac), débuté le 18 juin avec un pic établi autour du 25-30 juin et une fin des captures au 10 juillet.

Bilan des pressions larvaires de G2

Les observations de perforations ont été menées entre le 17 et le 26 juillet sur 66 parcelles du réseau, réparties dans l'ensemble du vignoble, à raison de 50 grappes sélectionnées aléatoirement par parcelle. Parmi ces 66 parcelles, 2 parcelles étaient placées en confusion sexuelle et 64 hors confusion sexuelle. Environ 68% des parcelles n'avaient fait l'objet d'aucune intervention ciblant les vers de la grappe tandis que 20 % ont été traitées, généralement dans les derniers jours de Juin (information de traitement non connue pour le reste des situations).

La moyenne générale de perforations **est de 4 %** (4 grappes avec perforations pour 100 grappes, min : 0, max : 32). Cette moyenne est faible, proche de la tendance 2017 et inférieure aux données moyennes 2008-2018, (voir Figure 1). Aucune larve de cochylis n'a pu être observée en G2, soit une absence totale du ravageur malgré l'observation du vol...

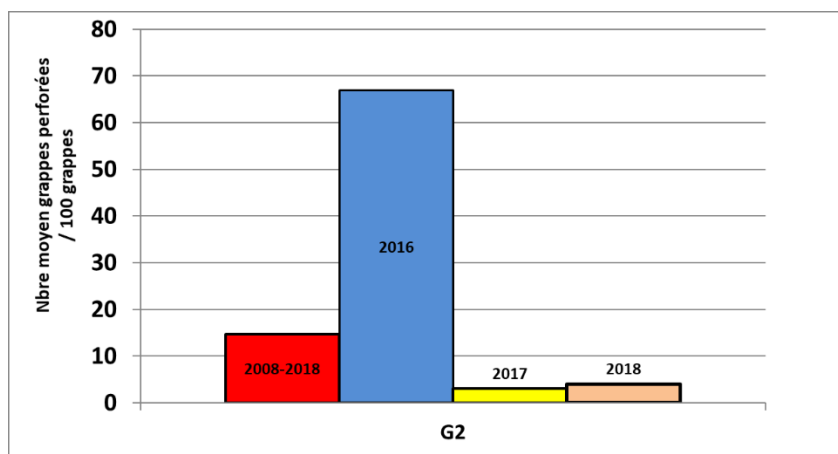


Figure 1 : Moyenne des perforations (G2) sous les différents millésimes

La Figure 2 témoigne de la répartition des pressions entre les parcelles. 45 % des parcelles ne présentent aucune perforation tandis que les pressions deviennent fortes dans 12% des cas. Les pressions dans les parcelles traitées (3,5%) ne diffèrent pas significativement des pressions dans le parcellaire non traité (3,6%).

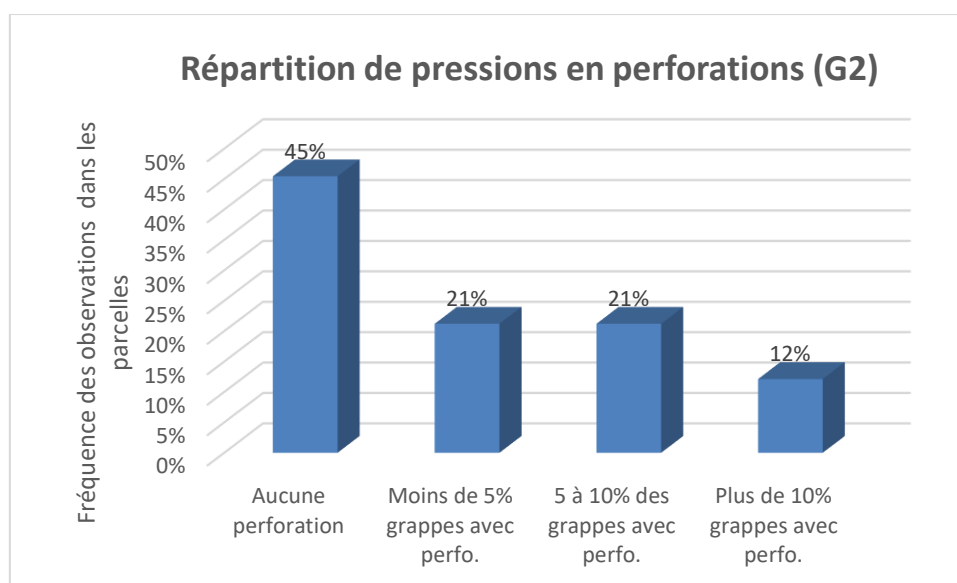


Figure 2 : Fréquence des observations par classe de pressions (G2-2018)

Conduite à tenir pour la G3

La faible présence générale d'eudémis en G2 ne signifie pas pour autant un arrêt total de la surveillance car les pressions peuvent remonter durant la G3 à suivre. Dans les parcelles où la pression est faible, une observation du niveau de pontes en début de 3^{ème} vol permettra de s'assurer de l'absence de risque. Dans les parcelles où la pression G2 est forte, cette même observation permettra de positionner au plus juste une intervention insecticide si celle-ci est jugée nécessaire.

SURVEILLANCE de la pression Cicadelle Verte

Pour rappel, la décision d'une intervention phytosanitaire contre ce ravageur doit être prise **sur la base d'un comptage larvaire**. En effet, ce sont les piqures réalisées par les larves pour se nourrir qui peuvent entraîner des grillures sur le feuillage en fin de saison.

Le seuil communément admis est de 100 larves pour 100 feuilles mais reste à relativiser en fonction d'autres facteurs, notamment l'état général du feuillage et la durée de présence des larves au vignoble. Lors de vos comptages, il est également nécessaire de bien différencier les larves de cicadelles vertes (*Empoasca vitis*) des larves de cicadelles italiennes (*Zygina rhamni*), présentes à cette période mais qui ne représentent pas de nuisance.

Des observations menées cette semaine sur un réseau de 20 parcelles jugées sensibles (fort historique ou fortes captures d'adultes sur piège jaune) ont démontré une très faible activité de ce ravageur au vignoble. **En effet, la moyenne de présence de larves est de 8% et varie de 0 à 20% sur ce réseau**. Ce niveau de population est identique à celui observé il y a deux semaines (8% en moyenne sur 15 parcelles).



Cicadelle de la Flavescence Dorée :

DECISION DE RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENT OBLIGATOIRE DANS LES ZONES CONCERNES

IMPORTANT : Rappel du protocole

La décision de renouvellement de Traitement Obligatoire concerne uniquement les zones déjà traitées courant Juin 2018. Référez-vous au courrier du 26 avril 2018 pour connaître si vos parcelles sont concernées en cas de doute.

Le renouvellement de traitement ne s'applique pas aux parcelles ayant déjà été traitées 2 fois à l'aide de Pyrèvert, sauf consignes spécifiques du GDON.

Le déclenchement d'un TO est basé sur les résultats de piégeage de l'insecte vecteur. Ces suivis se termineront **le mardi 07 août 2018** et les résultats actuels ne **SONT DONC PAS DEFINITIFS**. Pour les vigneronns ayant un parcellaire réparti sur plusieurs zones de traitement, nous vous conseillons d'attendre le 07 août 2018 afin de disposer de l'ensemble des éléments avant toute intervention. Le déclenchement d'un traitement peut être effectué dès à présent et jusqu'au 26 août 2018.

En date du 26 Juillet, le renouvellement du Traitement est déclenché sur les zones :

MONT01, MONT03, PUI01, STSU02, STET01

Tableau 2 : Décision de renouvellement de TO-2018

ZONES	Décision de renouvellement de Traitement au 26/07/2018
ART01	NON, décision finale le 07/08
BILLAUX	NON, décision finale le 07/08
COND01	NON, décision finale le 07/08
COND02	NON, décision finale le 07/08
LAL01	NON, décision finale le 07/08
LAL02	NON, décision finale le 07/08
LAL03	NON, décision finale le 07/08
LUS01	NON, décision finale le 07/08
LUS03	NON, décision finale le 07/08
LUS04	NON, décision finale le 07/08
MONT01	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
MONT03	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
MONT04	NON, décision finale le 07/08
MONT05	NON, décision finale le 07/08
NEAC01	NON, décision finale le 07/08
PUI01	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
PUI03	NON, décision finale le 07/08
PUI04	NON, décision finale le 07/08
STEM01	NON, décision finale le 07/08
STET01	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
STSU02	OUI, Traitement obligatoire suite à dépassement de seuil
STSU03	NON, décision finale le 07/08
STSU04	NON, décision finale le 07/08
STSU05	NON, décision finale le 07/08
Zone_1_ART	NON, décision finale le 07/08



Maladies Cryptogamiques

OBSERVATIONS GENERALES DES MALADIES FONGIQUES

SYNTHESE DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES du 26 juillet au 1^{er} août

Mildiou : Risque toujours fort, la présence généralisée de la maladie et les conditions climatiques favorables nécessitent le **maintien d'une protection phytosanitaire continue**. Recourir si possible à des mesures prophylactiques par effeuillage, écimage et rognage pour diminuer l'inoculum sur les parcelles très touchés.

Black rot : Maintien de la protection conseillé **uniquement** pour les parcelles continuant d'extérioriser des symptômes.

Oïdium : La protection peut être levée sur la majorité du parcellaire ne présentant pas de symptômes. **Seules les parcelles déjà contaminées doivent faire l'objet d'une protection.**

DETAIL DES RISQUES CRYPTOGAMIQUES PAR THEMATIQUE

MILDIU

Des symptômes ont-ils été observés ?	Sur le vignoble traité, de nouveaux symptômes ont été observés cette semaine, tant sur feuille que sur grappe. Le mildiou est toujours actif sur le vignoble.
Des incubations sont-elles en cours ?	Malgré l'absence de pluie cette semaine, des contaminations secondaires liées aux fortes humectations sont toujours en incubation et de nouveaux symptômes peuvent régulièrement s'extérioriser.
Des contaminations sont-elles prévues par les modèles dans les jours à suivre	Les modèles maintiennent un risque de contaminations secondaires élevé pour la semaine à venir.
Conclusion	Compte tenu de la présence importante du mildiou sur le vignoble et des conditions météorologiques toujours favorables, le risque mildiou reste très élevé dans les jours à suivre.

BLACK ROT

Des symptômes ont-ils été observés ?	De nombreux retours font état de l'apparition du black rot sur grappe sur le vignoble traité (sources IFV, URABLT Grézillac, Dyonis...). Cependant, dans la très grande majorité des cas, les dégâts occasionnés restent anecdotiques par rapport à l'impact du mildiou cette année.
Des contaminations sont-elles prévues dans les jours à suivre par les modèles ?	Aucune nouvelle contamination n'est prévue pour les jours à venir, seules les parcelles déjà impactées pourraient présenter une progression de l'attaque.
Niveau de Risque Général	La sensibilité des grappes diminue après la fermeture, limitant les contaminations primaires. Le risque est nul sur les parcelles indemnes. Les grappes déjà touchées restent sensibles jusqu'à la véraison. Un état des lieux du parcellaire est donc nécessaire pour évaluer le risque avec précision.
Conclusion	Le risque est désormais nul pour les parcelles indemnes de symptômes. Seuls quelques cas isolés présentant de fortes contaminations peuvent encore faire l'objet d'une protection.

OIDIUM

Les conditions climatiques sont-elles favorables à la maladie ?	Les conditions météorologiques seront favorables à l'oïdium en cas de légère pluie provoquant de longue durée d'humectation.
Des symptômes ont-ils été observés ?	Quelques symptômes d'attaque sur baies de faible intensité sont signalés en vignoble traité. Cette maladie reste rare cette année.
Niveau de risque général	La très grande majorité des parcelles a dépassé le stade de sensibilité (Fermeture de la grappe) et les symptômes restent très rares en vignoble traité. Seules les contaminations déjà présentes peuvent continuer à évoluer.
Conclusion	Le risque est nul sur les parcelles indemnes. Seules les parcelles déjà touchées doivent faire l'objet d'une protection jusqu'à la véraison.

L'équipe du GDON du Libournais